

Communiqué de presse : Des moyens pour le Collège Croix d'Argent !

En cette période de pandémie, le rectorat est resté sourd à nos demandes cosignées par les représentants des deux fédérations de parents d'élèves. Aujourd'hui, l'institution nous place dans l'impossibilité d'accueillir nos collégiens en assurant leur sécurité.

Elle doit en assumer l'entière responsabilité.

La crise sanitaire révèle et exacerbe tous les problèmes que nous dénonçons depuis des années. Mais nos alertes ne sont pas entendues. C'est pourquoi, mardi 10 novembre, nous étions massivement en grève !

- Selon M. Blanquer, le protocole sanitaire renforcé est applicable dans des établissements accueillant 26 élèves par classe, ce qu'il estime être la moyenne dans les collèges.

En juin dernier, pour éviter que nos classes atteignent des effectifs excédant ce seuil de 26 élèves, nous demandions l'ouverture de 4 classes, elles nous ont été refusées !

- Pour faire face à l'augmentation galopante des effectifs, le taux d'encadrement et de surveillance n'a pas été augmenté. Pourtant nous avons un besoin impérieux de ces AED : aujourd'hui, un seul surveillant doit parfois assurer l'impossible mission d'encadrer 380 élèves !

- Nous réclamons que l'école inclusive se dote des moyens auxquels elle a droit. Aujourd'hui, il nous manque 3 postes d'AESH, indispensables pour suivre des enfants à besoins particuliers. Ces élèves suivent donc les cours sans l'aide humaine qui leur est nécessaire et que l'institution leur doit.

- Enfin, aucune mesure n'a été prise pour renforcer l'équipe des agents : les salles ne peuvent pas être nettoyées et désinfectées comme le préconise le protocole.

Ce jeudi 12 novembre, n'ayant pas reçu de réponse à notre courrier envoyé avant les vacances de la Toussaint, nous avons décidé de reconduire la grève pour enfin être entendus. Nous attendons la visite du Directeur académique dans notre établissement.

Nos revendications doivent être satisfaites !

Nous demandons en urgence :

- 2 postes à temps plein de surveillants (AED)

- 3 postes d'AESH (aides humaines pour enfants à besoins particuliers)

- 3 postes d'agents supplémentaires pour assurer la désinfection des locaux.